

Comité d'entreprise NTN-SNR ROULEMENTS

Procès verbal de la séance plénière du 31 mai 2018

Le Résumé du Secrétaire

Situation économique :

Les prévisions de ventes pour la nouvelle année fiscale restent élevées dans toutes les BU. L'aéronautique devra faire face à de très fortes demandes commerciales par rapport aux sorties de fabrication réalisées en 2017. Pour l'ensemble des sites de production, FY 2018 semble confirmer une activité très soutenue.

Approbation du plan de Formation 2017 :

Avec au global plus de 94 000 heures réalisées qui représentent 5 % de la masse salariale, le bilan définitif du Plan de Formation 2017 a fait l'unanimité d'avis favorables de la part des Organisations Syndicales.

Modalités Prises de congés :

La Direction a lancé la discussion sur les prises de congés et de RTT individuelle. Ce point étant important mais néanmoins sensible, elle reviendra sur le sujet le mois prochain.

Le procès-verbal de la séance plénière du 26 Avril 2018 est approuvé.

SITUATION ECONOMIQUE SNR

Madame Isabelle PICHARD rappelle que le mois d'Avril est le premier mois de la nouvelle Année Fiscale FY 2018.

Toutes les BU, sauf la BU « rechange auto » ont réalisé des ventes au-dessus du budget mensuel. Pour le mois de mai, une phase de ralentissement est prévue, mais rien d'inquiétant.

Pas de remise en cause majeure des volumes prévisionnels des ventes, l'Aéronautique reste en très forte demande par rapport au réalisé 2017.

Pour la nouvelle année fiscale, ces prévisions sont supérieures au budget pour l'ensemble des BU, sauf pour l'Industry IDE qui reste en retrait. L'Aéro demeure sensible avec un objectif prudent.

La CFE-CGC demande si la hausse enregistrée prend en compte les nouveaux prix de revient (PR) ?

Madame Isabelle Pichard répond qu'une partie de la hausse est bien en lien avec l'évolution des PR.

Pour FO, c'est malheureux qu'avec tous ces points positifs, il n'y ait pas de résultats !

La Direction répond que c'est normal d'être à l'objectif au mois d'Avril, puisqu'on démarre l'année fiscale.

Les Sorties de Fabrication en Avril 2018 totalisent 2264 K€/J contre 2270 K€/J en Avril 2017. Le manque de SF vient principalement des sites de Seynod (3 jours de production), d'Annecy (1 jour de production) et Argonay (juste en dessous de l'objectif).

Comme l'an passé à la même époque, les objectifs de stocks sont en cours de « calage », l'objectif étant que les niveaux des stocks soient ajustés le mois prochain.

SITUATION DE L'EMPLOI

L'effectif global CDI/CDD s'élève à 2853 personnes, dont 10 CDD et 45 contrats en alternance. Le mois d'Avril se solde par 28 entrées CDI (15 Ouvriers, 6 Etam et 7 Cadres) et 31 sorties (15 Ouvriers, 13 Etam et 3 Cadres).

L'effectif Intérimaires est en légère baisse (variations du mois -3 Ouvriers et +1 Etam), pour un total de 165 personnes.

HEURES SUPPLEMENTAIRES

Les heures supplémentaires payées restent élevées (7981 h) et sont en progression par rapport au mois de Mars 2018 (5172 h) et la tendance pour le mois en cours demeure à la hausse.

INTERESSEMENT

Madame Pichard présente les indicateurs de performance pour l'intéressement à fin avril.

Pour la prime de performance, le total des points est de 38,7/50 :

Qualité : 10/10 (Rebuts +EI)

Qualité : 8,6/10 (Plaintes Clients)

Taux de service : 5 /10 (nombre de familles à l'objectif).

Performance (VA usine) : 6.1/10

Frais généraux (FG/CA): 5/5

Sécurité (TF1) : 4/5

FO s'interroge sur les résultats annoncés qui sont en nette hausse à fin avril 2018 alors que ceux annoncés à fin mars et pour la prime d'intéressement étaient très faibles.

La Direction répond que la période de fin d'année est l'occasion de mettre à jour les dépréciations, de solder le compte rebuts et d'apurer les litiges.

Madame Isabelle PICHARD précise que ces opérations s'effectuent à certains moments précis de l'année.

La Direction explique que l'objectif des rebuts pour FY 2017 qui était de 3,9 % a été revu à la hausse pour FY 2018 pour passer à 4.3 %, ce qui devrait permettre de générer de meilleurs résultats pour le calcul de la prime d'intéressement.

La CFE-CGC confirme qu'à la clôture de l'exercice fiscale, l'entreprise pour finaliser ses comptes doit passer en rebuts les écarts d'inventaire, ce qui fait monter le taux de rebuts sur les dernier mois.

La Direction répond qu'à aujourd'hui, les résultats sont lamentables. Les différents indicateurs doivent être managés par tout le monde, l'encadrement prend conscience que l'intéressement se manage au quotidien. L'amélioration est possible avec un suivi régulier. En conclusion la Direction confirme être sur le sujet.

FO demande à la Direction si elle croit motiver le personnel avec des menaces, et revient sur ce qui a été dit aux salariées voulant faire la grève de ne pas avoir d'augmentation individuelle.

La CFDT dit que c'est difficile à comprendre, mais on voit que les objectifs paraissent en effet irréalisables. On ne peut pas reprocher à la Direction de modifier l'objectif pour les rebuts.

Pour FO c'est bien de dire que les indicateurs de l'intéressement se manage mais informe qu'à S4 à Seynod il n'y a plus de réunion ilot.

La CFDT demande si en plus des rebuts les autres indicateurs ont été recalés ?

Madame Isabelle Pichard répond que non.

La CFDT demande si le coût du centenaire entre dans le calcul de la MOP ?

La Direction répond que les dépenses pour le centenaire sont comptabilisés dans les frais de représentation et qu'elles ne sont pas prises en compte dans le calcul de la MOP.

La CFE-CGC précise qu'il n'y a pas d'impact pour 2018 étant donné que ces frais ont été provisionnés en 2017.

Pour FO l'impact est donc sur la prime qui vient d'être annoncée.

APPROBATION DU PLAN DE FORMATION 2017 DEFINITIF

Madame Isabelle PICHARD présente le document, étudié à la commission Formation de ce mois :

Au global 94 380 heures de formations ont été comptabilisées sur l'année 2017. Pour une prévision à 80 915 heures, le taux de réalisation est donc de 116 %.

Récapitulatif des heures réalisées par domaine :

Bonne réalisation pour l'ensemble des domaines :

- PIF, Qualité, Sécurité et Technique Métiers avec un global de 81 000 heures représentent 91 % du plan de formation (bonne année).
- Les PIF avec 35 268 heures (plus du double des prévisions) représentent à eux seuls 37 % du volume du plan.

Récapitulatif des heures réalisées par catégorie professionnelle :

- Les heures réalisées pour les catégories Ouvriers (OS, OQ et OP) et Régleurs représentent 45 % du volume du plan
- Les heures réalisées pour les catégories Collaborateurs et Cadres représentent 55 % du volume du plan avec près de 43 000 heures réalisées

Récapitulatif des heures réalisées par secteur :

- Annecy, Meythet et Seynod sont au-dessus de l'objectif
- Argonay est presque à l'objectif (99,8 %)
- Le Central est à 95 % de l'objectif (bonne performance)

Détails :

Rappel des formations longues réalisées en 2017 :

- 2 groupes Régleurs tronc commun
- 1 groupe « pépinière » Maintenance
- 1 groupe « pépinière » Mécanique
- 1 groupe « pépinière » Usinage
- 2 groupes CQPM (24 personnes)
- 1 groupe conduite rectifieuse CN
- 1 NAM (8 personnes)
- 7 ITII

Avec 29 423 heures et un coût de 896 K€, un effort important a été déployé, les formations extérieures représentent 31 % des heures du Plan de formation, ce qui veut dire que 2/3 des formations ont été réalisées par l'entreprise ce qui a nécessité une forte implication de la part des formateurs internes. (le référentiel est de qualité).

En conclusion :

Le coût global de la formation 2017 s'élève à plus de 4,8 M€.

Au global, la formation dispensée sur 2017 représente 5 % de la masse salariale.

La CFDT fait remarquer que les dépenses PIF sont très importantes. Sur le site d'Argonay lors du lancement par le Directeur de l'usine, il a été annoncé que le coût de la formation des nouveaux embauchés dépassait les 720 K€. Ce montant impacte fortement la formation pour les personnes ayant de l'ancienneté.

Pour la CFDT, il y a urgence à garder les salariés et à limiter les formations des nouveaux. Il faut arrêter de former à tout va.

La Direction répond qu'il y a des choses à faire sur Argonay, sur ce site on ne peut pas mettre des gens non formés et il faut des solutions adaptées en fonction des différents besoins.

La Direction précise qu'une réflexion est menée pour que ces formations se fassent moins sur le lieu de travail. Il faut former en dehors du cadre de travail pour ne pas alourdir le processus de production.

FO demande si on va déplacer les machines ou opter pour une école de formation.

La Direction reviendra sur le sujet quand tout sera prêt. Depuis septembre 2017 elle a démarré un projet global sur la formation, c'est un processus long, compliqué à mettre en place, mais cela commence à prendre une bonne tournure.

La CFE-CGC demande si on s'oriente vers un pot commun pour l'ensemble des sites et un complément technique sur le terrain ?

La Direction explique que c'est ce qui existe déjà avec les CQPM. Elle souhaite mettre beaucoup de moyen et de pédagogie pour améliorer les formations au poste.

Pour recruter des gens, il faut apporter de la motivation et ce n'est pas évident pour un nouvel embauché d'être intégré directement sur Argonay.

Déclaration FO :

« FO donne un avis favorable par contre nous trouvons dommage que toutes ces heures de formation soient profitables aux autres entreprises de la région ».

Déclaration CGT :

« La CGT donne un avis favorable et fait quelques remarques tout en sachant ne pas être écouté comme chaque année.

Nous savons que la pyramide des âges bougent, que le travail est différent. Il y a un gros travail à faire sur les nouveaux besoins en compétence.

Nous souhaitons une évolution sur l'emploi et la formation dans l'attente de la mise en place du processus paritaire demandé depuis longtemps. »

Déclaration SUD :

«Le nombre d'heures de formation réalisées est supérieur au budget.

Ceci s'explique notamment par un nombre d'heure de PIF doublé par rapport au budget. Il faut former les nouveaux arrivants, c'est le résultat d'un turn-over non

maitrisé. CE turn-over est Comme on le répète régulièrement ? Une perte du savoir-faire qui occasionne une baisse de la qualité et de la production. Mais on constate que ce turn-over a un cout financier important pour l'entreprise lié à la formation Des nouveaux arrivants, des OS, des OQ et des régleurs.

On a donc investi 5% de la masse salariale soit plus de 4 800 000€ pour former les futurs salariés d'autres entreprises. »

Déclaration CFDT :

« Les heures réalisées dans le plan 2017 sont au-dessus de l'objectif. Environ 55% des formations ont été destinées aux catégories RG, OS, OQ et OP, et 45% à la catégorie CC. La formation est primordiale pour développer les compétences des femmes et des hommes. Mais l'entreprise doit également s'interroger sur les raisons des départs, toujours en hausse, ainsi que du mécontentement grandissant. La formation est un levier important pour NTN-SNR, mais des actions seront également nécessaires pour préserver le personnel compétent et expérimenté !

Le niveau de PIF est largement plus élevé que l'objectif (env. 2,5 X plus) principalement suite aux nombreuses démissions que l'entreprise a dû remplacer. Des actions sont à mettre en place en urgence dans le but d'obtenir des résultats rapides. L'urgence sera aussi de regagner la confiance perdue du personnel envers sa direction... car ils n'entendent que des promesses, sans jamais ne voir d'actes visibles. La CFDT donne un avis favorable, mais demande que ces remarques soient prises en considération.. »

Déclaration CFE-CGC :

« Le plan de formation 2017 a été réalisé à 116%. Hors PIF le taux de réalisation n'est plus que de 92%.

Comme l'année dernière, nous attirons l'attention sur le fait que les heures réalisées au niveau des PIF représentent le double de la prévision et masquent la dégradation des heures réalisées dans les autres domaines, notamment pour l'Economie, la communication - management, l'informatique et les langues.

Cette analyse se corrèle bien avec le fait que l'ensemble des populations Ouvrières (OS, OQ, Régleurs et OP) a réalisé plus de 145% des heures prévues au Plan, alors que les populations Collaborateurs et Cadres n'en ont réalisées que 94 %.

L'envolée des heures de formation PIF depuis plus de 3 ans doit cesser et nous préférons utiliser une partie de ces ressources pour fidéliser notre personnel et assurer la pérennité de nos savoir-faire.

Pour exemple sur le seul site de Seynod nous avons consommé en PIF l'équivalent du budget PIF de l'entreprise !

La CFE-CGC souhaite un rééquilibrage des heures de formation par Domaine pour qu'aucun secteur et aucune population de l'entreprise ne soient pénalisés.

La CFE-CGC donne néanmoins un avis favorable à ce bilan 2017.. »

AVIS SUR LE BILAN SOCIAL

La direction demande à reporter l'avis sur le bilan social au prochain CE du mois de juin 2018. Après débats, pour valider ce report la direction procède à un vote à main levée :

La CFE-CGC, la CFDT et FO donnent un avis favorable.

La CGT et SUD donnent un avis défavorable.

Soit 6 votes pour et 3 contre.

MODALITES PRISES DE CONGES :

La Direction a mis à l'ordre du jour ce point sur les modalités de prise des congés, mais reviendra plus précisément sur ce sujet le mois prochain.

La Direction précise que ce point sur les règles de prise congés concerne essentiellement les services centraux plus que les sites de production.

Globalement, les congés des services centraux sont pris de façon trop irrégulière et reviendra également sur les règles pour la RTT individuelle le mois prochain.

FO demande si on va revenir sur l'accord ou pas, car il n'y a pas de date limite pour la prise des RTT ?

La Direction est d'accord sur ce point, mais cela peut aussi aider aux résultats. Les salariés doivent prendre leurs congés et leurs RTT en continu et régulièrement afin d'éviter qu'en fin d'année fiscale les provisions alourdissent les charges.

SUD demande quelles sont les lignes directives prévues ?

La Direction reviendra sur ce point le mois prochain, c'est à l'ordre du jour, mais c'est un processus lent, il faut une prise de conscience de la part de tous...

La CGT demande si cela s'applique aussi à la production ?

La Direction explique que les usines ne sont pas les pires en termes de provisions et insiste sur le fait que le mécanisme coûte vraiment cher.

DIVERS

FO demande quels secteurs sont concernés par la réduction du travail le WE ?
On entend tout et n'importe quoi concernant Seynod (S4, S1, S2) et Meythet

SUD explique que la réorganisation pour S2 a été présentée la semaine passée.

FO complète que les changements comme l'organisation des WE doivent être abordés en CE et affirme que dans le secteur S1 chacun fait sa « petite sauce ».

Madame Isabelle PICHARD répond que des réflexions sont en cours pour ajuster les équipes de WE à l'activité. Le sujet a été évoqué mais rien n'est mis en place pour le moment.

Pour FO on n'est plus dans la réflexion puisque 3 personnes ont déjà été convoquées pour un changement de poste.

FO alerte et demande que l'on respecte les vœux des personnes et aimerait savoir comment le choix a été fait.

SUD explique que lors de l'annonce sur S2, il a été précisé que le choix sera fait sur la polyvalence en fonction des compétences et des besoins de formation.

La Direction confirme que c'était bien un des critères pris en compte.

QUESTIONS SYNDICALES

1 - Quelle est l'activité des butées d'embrayage sur le site de Seynod ? Nous constatons une baisse depuis quelques temps.

La Direction répond que l'évolution au niveau des butées d'embrayage vient du fait que Valeo a absorbé FTE et qu'en parallèle Valeo a perdu des produits chez Renault. Ces deux événements expliquent la baisse d'activité pour NTN-SNR de l'ordre de 15% et aussi la réflexion en cours sur l'équipe de WE sur S1.

La CFDT demande si NTN SNR a une piste pour remplacer cette baisse et maintenir l'activité.

La Direction répond qu'elle a peu d'informations pour l'instant sur ce point.
La CFDT demande s'il y a une baisse prévue aussi pour les butées de suspension ?
Car une baisse importante de l'activité de S1 serait préjudiciable pour le site de Seynod.

La Direction se renseignera côté suspension.

2 - Suite aux nouvelles perturbations en Iran, y aura-t-il des conséquences pour l'activité de NTN-SNR ?

La Direction répond que le mot d'ordre est d'arrêter le commerce avec l'IRAN.

La CFDT demande quels produits et quels secteurs sont concernés ?

La Direction répond que cela touche le client PEUGEOT, donc les 2B, les 2C et les butées de suspensions.

Pour la CFDT, il est important de compenser l'activité dans ces secteurs et souhaite qu'un point soit fait, pour évaluer l'impact de cette baisse notamment pour S1.

La Direction fera prochainement un point global sur S1.

3 - Qu'en est-il de l'activité du TU16 (roulement de camion) à S4 avec quelles conséquences ?

La Direction répond que l'activité pour le TU16 est identique aux autres années, avec Daimler qui est le principal client (malgré des relations un peu tendues en termes de compétitivité) et le démarrage avec un nouveau client Russe (Kamaz), ce qui est plutôt une bonne nouvelle.

La CFDT demande si l'activité va rester sur Seynod, ou s'il y a des projets pour les TU16

La Direction répond qu'il n'y a pas de changement de prévu.

FONCTIONNEMENT DU CE

Trésorerie :

Le secrétaire donne la parole au trésorier qui annonce deux dates de réunions :

- le 20 juin à 9h pour l'ensemble élus (afin de faire un point sur la situation à fin Mai 2018 et prévision de finalisation des comptes au 31/12/17)
- et le 27 juin à 9h pour les élus et le cabinet REC afin de présenter les bilans au 31/12/17 avant la validation des comptes du Comité d'Entreprise en séance plénière du mois de juillet.

Œuvres Sociales :

Approbation du compte rendu du 4/5/18 avec le choix des jouets de Noël qui a eu lieu le 29 mai

Le responsable de la commission demande à la Direction d'augmenter le budget pour le cadeau de Noël afin de trouver des jouets intéressants et de qualité. Il rappelle que c'est le cadeau de l'entreprise et non un cadeau du CE, malgré le budget complémentaire du CE pour financer ces jouets.

Affectation des prêts et des dons à revoir suite à la remarque de l'expert-comptable du CE. Les décisions seront prises à la prochaine commission en raison de l'absentéisme de beaucoup de membres.
Pas de Commission Entraide.

Logement :

Pas de commission au mois de mai. Prochaine date le 13 Juin.

Achats groupés :

Approbation des comptes rendus du 19/4/18 et du 3/5/18, avec la reconduction ou non de la journée bien être lors d'une prochaine commission et l'annulation de la tombola du marché de printemps suite à une tricherie.

FO fait remarquer qu'il suffit de mettre quelqu'un auprès de l'urne pour éviter cet incident.

SUD répond que c'est justement un membre de la commission proche de l'urne qui a été le témoin de cette tricherie.

Formation emploi :

Approbation du compte rendu du 17/5/18 avec le bilan du plan de formation 2017.

Economique :

Le responsable de commission informe de l'intervention le 15 juin de BENOIT GUILLAUMIN.

Loisirs et culture :

Approbation des comptes rendus du 3/5/18 et 15/5/18 avec la création de la section Japon et le changement d'horaire des prochaines commissions porté à 9h.

La CGT fait remarquer que l'adhésion, à 2 Euros pour cette nouvelle section, correspond à la cotisation des locaux qui est ensuite reversée au CE et se demande comment elle peut fonctionner sans budget.

FO trouve normal qu'une section qui démarre n'ait pas de budget, celui-ci arrive après un temps de fonctionnement. On a toujours procédé comme ça.

Le responsable répond que la section n'a pas de besoin financier pour le moment.

Le responsable souhaite encourager la création de cette section et félicite cette initiative qui permettra les échanges franco-japonais.

La Direction réplique avoir aussi la volonté de développer cet échange culturel.

Sport :

Approbation du compte rendu du 4/5/18 avec le bon démarrage de la section Rugby-Touch, l'activité VTT qui reprend au sein de la section Montagne et la journée découverte organisée par la section Voile le 13 Juin.

Divers :

Le secrétaire informe qu'une réunion de bureau a eu lieu pour aborder 2 points :

- L'augmentation collective des salariés du CE à hauteur de celle décidée pour les salariés de l'entreprise.
- La trésorerie du CE, en lien avec la réunion des élus programmée le 20 juin.

La prochaine réunion du CE aura lieu le 28 juin Mars à 8h.

La présidente,
Elizabeth Battarel

Le secrétaire,
Olivier Passerini